

**Bureau de la métropole du 29 septembre 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
15 septembre 2017

Conseillers en exercice  
39

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

**B 2017-09-239 ESPACE PUBLIC**

**Le bois de Lambézellec - Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue du Bois de Lambézellec - Lotissement "Le bois de Lambézellec" à BREST**

Le rapporteur, M. Pierre OGOR  
donne lecture du rapport suivant

**ESPACE PUBLIC – Le bois de Lambézellec - Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue du Bois de Lambézellec - Lotissement "Le bois de Lambézellec" à BREST**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le président de l'ASL, représentant des colotis a sollicité l'incorporation dans le domaine public de Brest métropole de la rue du Bois de Lambézellec - lotissement « Le bois de Lambézellec » à BREST.

Au regard des critères de classement approuvés par le Bureau de Communauté lors de sa séance du 20 septembre 2006, la Commission de classement du 16 octobre 2015 a émis un avis favorable avec réserves au transfert de propriété de l'emprise de la rue du Bois de Lambézellec (146 ml) - lotissement « Le bois de Lambézellec » à BREST, ainsi que le génie civil des réseaux de télécommunications.- (cf. plan). Le document d'arpentage demandé a été fourni le 29 février 2016.

Conformément à l'article L 141-3 du Code de la Voirie routière, il n'y a pas lieu de soumettre ce projet de classement à enquête publique, les fonctions de desserte et de circulation assurées par la voie n'étant pas modifiées.

**DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes,

**1** – d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'acte d'acquisition à titre gratuit de la parcelle EZ 291 à Brest et le dispenser des formalités de purge hypothécaire, la cession étant gratuite,

**2** – de prononcer le classement dans le domaine public de la rue du Bois de Lambézellec - lotissement « Le bois de Lambézellec » à BREST, ce classement prenant effet à la signature de l'acte.

Avis commissions :

Avis de la Commission Proximité et Territoires : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE